

# RAPPORT D'ÉVALUATION

de la convention de subventionnement 2004-2005 entre



POST TENEBRAS LUX

**le Département de l'instruction publique de la  
République et Canton de Genève (DIP)**

\*



V I L L E D E  
G E N È V E

**le Département des affaires culturelles de la  
Ville de Genève (DAC)**

\*



Ville de Carouge

**la Ville de Carouge**

\*



**et la Fondation du Théâtre de Carouge –  
Atelier de Genève**

Octobre 2005

<b>1. INTRODUCTION.....</b>	<b>3</b>
<b>2. EVALUATION .....</b>	<b>4</b>
<b>2.1 Correspondance entre le cadre de la politique culturelle des trois collectivités publiques et le projet artistique et culturel de la Fondation du Théâtre de Carouge ....</b>	<b>4</b>
<b>2.2 Relations entre les parties signataires .....</b>	<b>4</b>
2.2.1 Echanges d'informations.....	4
2.2.2 Qualité de la collaboration entre les parties .....	5
2.2.3 Remise des documents et tableaux de bord.....	5
<b>2.3 Respect des engagements mesurables pris par les parties.....</b>	<b>6</b>
2.3.1 Réalisation des engagements de la Fondation du Théâtre de Carouge .....	6
2.3.3 Réalisation des engagements des collectivités publiques .....	11
<b>2.4 Réalisation des objectifs de la Fondation du Théâtre de Carouge et des attentes des collectivités publiques .....</b>	<b>12</b>
2.4.1 Réalisation des attentes des collectivités publiques figurant dans leur cadre de politique culturelle (article 3 de la convention) .....	12
2.4.2 Réalisation des objectifs figurant dans le projet artistique et culturel de la Fondation du Théâtre de Carouge (article 4 et point 3 de l'annexe 5 de la convention).....	12
<b>3. CONCLUSIONS ET PERSPECTIVES .....</b>	<b>15</b>
<b>4 : ANNEXES .....</b>	<b>16</b>
<b>Annexe 1 : Comptes.....</b>	<b>16</b>
<b>Annexe 2 : Comparaison des tableaux de bord annuels.....</b>	<b>20</b>
<b>Annexe 3 : Rapport d'Activités.....</b>	<b>32</b>
<b>Annexe 4 : Convention 2004-2005.....</b>	<b>38</b>

# 1. INTRODUCTION

Le 20 avril 2004, le Canton de Genève, la Ville de Genève, la Ville de Carouge et la Fondation du Théâtre de Carouge – Atelier de Genève ont signé une convention de subventionnement pour les années 2004 et 2005

La Ville de Genève et le Canton avaient proposé de signer une convention sur 4 ans. La Ville de Carouge, qui négociait pour la première fois un tel document, n'était pas en mesure de s'engager sur une si longue période. Les parties ont finalement décidé de signer une convention portant uniquement sur les années 2004 et 2005.

Cette convention arrivera à échéance le 31 décembre 2005. Conformément à l'article 19 de celle-ci, la présente évaluation porte sur la saison 2004-2005 et sur les éléments déjà connus de la saison 2005-2006 (budget et programme). Elle a été réalisée conjointement par les représentants des signataires.

Les parties ont convenu de ne pas faire appel à une instance d'évaluation externe. En effet, la démarche concertée qui a été adoptée a permis à chacun de s'impliquer dans cette évaluation, ceci dans l'intention de renforcer le partenariat établi au moment de la négociation de la convention. Même si les collectivités publiques et la Fondation du Théâtre de Carouge se connaissent depuis longtemps, les séances d'évaluation ont permis de mieux comprendre les attentes des uns vis-à-vis des autres et les buts poursuivis par chacune des instances.

Au cours des discussions menées pendant les séances de concertation, les partenaires ont pu construire une synthèse et une analyse de qualité basée sur des éléments quantitatifs (cf. tableaux de bords, comptes et budgets) et des éléments qualitatifs (reconnaissance du public, diversités des propositions artistiques).

Les représentants du Canton, de la Ville de Genève, de la Ville de Carouge et de la Fondation du Théâtre de Carouge se sont réunis à 3 reprises durant l'automne 2005 pour discuter du contenu du rapport. Des réunions internes et des échanges de courriels ont complété ces rencontres.

## 2. EVALUATION

Ce chapitre reprend point par point les objectifs définis dans la convention, notamment la correspondance entre le cadre politique posé par les trois collectivités publiques et le projet artistique du Théâtre de Carouge, les charges financières liées à la gestion du théâtre (personnel, frais de fonctionnement, etc.) et les engagements des parties.

Ces objectifs ont été évalués selon les critères établis dans l'annexe 5 de la convention. Quant au degré de réalisation de ces objectifs, il a été estimé selon trois niveaux d'appréciations : objectif atteint, partiellement atteint ou non atteint.

### 2.1 CORRESPONDANCE ENTRE LE CADRE DE LA POLITIQUE CULTURELLE DES TROIS COLLECTIVITÉS PUBLIQUES ET LE PROJET ARTISTIQUE ET CULTUREL DE LA FONDATION DU THÉÂTRE DE CAROUGE

La convention confirme que le projet artistique et culturel de la Fondation du Théâtre de Carouge correspond au cadre de la politique culturelle des trois collectivités publiques, cette correspondance faisant l'objet d'une évaluation (article 1).	Atteint
Les trois collectivités publiques estiment que le projet artistique et culturel de la Fondation du Théâtre de Carouge correspond au cadre défini dans la convention. L'évolution constatée va dans le sens d'un élargissement du public et la qualité des œuvres présentées reflète un travail théâtral exigeant. Le rayonnement du théâtre sur le plan régional est confirmé notamment par la provenance de son public et de ses abonnés. En outre, plusieurs spectacles sont partis en tournée durant la période considérée. Sur le plan pédagogique, la hausse de la fréquentation du théâtre par les élèves des écoles genevoises est relevée avec satisfaction par les partenaires.	

### 2.2 RELATIONS ENTRE LES PARTIES SIGNATAIRES

#### 2.2.1 Echanges d'informations

Toute modification ou information pertinente concernant l'application de la convention sera communiquée dans les plus brefs délais et par écrit aux personnes de contact (article 20).	Atteint
La convention n'a pas subi de modification durant la période. Quant aux évènements de l'été 2005, ils ont donné lieu à des échanges de courriers entre le Théâtre et la Ville, dont les copies ont été adressées simultanément à l'ensemble des partenaires.	

## 2.2.2 Qualité de la collaboration entre les parties

Les rapports entre les partenaires depuis la négociation de la convention jusqu'à la présente évaluation ont été harmonieux. Le Théâtre de Carouge étant le premier théâtre faisant l'objet d'une convention de subventionnement telle que mise en place par la Ville de Genève, la collaboration de la fondation dans la rédaction de la convention comme dans son suivi a été précieuse et fort appréciée par les collectivités publiques.

L'évaluation a été l'occasion pour certains de faire connaissance et d'établir de nouveaux contacts.

## 2.2.3 Remise des documents et tableaux de bord

Documents à remettre chaque année, au plus tard le 15 octobre (article 17) : <ul style="list-style-type: none"><li>- bilan et comptes de pertes et profits,</li><li>- rapport d'activités et rapport financier de l'année écoulée,</li><li>- plan financier actualisé,</li><li>- tableau de bord.</li></ul>	Atteint
Les documents concernant la saison 2003-2004 ont tous été remis en octobre 2004. Ceux pour la saison 2004-2005 ont également été reçus en octobre 2005.	
Le 31 janvier au plus tard, la Fondation du Théâtre de Carouge fournira aux collectivités publiques un point de la situation financière du théâtre au 31 décembre. Les partenaires se réunissent ensuite pour discuter de ce document (article 17).	Partiellement atteint
Le Théâtre de Carouge a bien présenté des comptes intermédiaires au 31 décembre en janvier 2005. Par contre, aucune réunion n'a été tenue, car deux personnes du DIP chargées du suivi de la convention étaient absentes durant cette période. Il a alors semblé que les informations communiquées via les représentants des collectivités publiques au sein du conseil de fondation du Théâtre étaient suffisantes pour évaluer la situation.	
Le 31 janvier 2005 au plus tard, la Fondation du Théâtre de Carouge fournira aux collectivités publiques un plan financier pour la prochaine convention (article 11).	Partiellement atteint
Le projet de plan financier 2006-2009 n'est arrivé que tard ce printemps. Dès lors, les collectivités publiques n'ont eu que peu de temps pour en prendre connaissance lors de l'établissement de leur projet de budget 2006.	

## 2.3 RESPECT DES ENGAGEMENTS MESURABLES PRIS PAR LES PARTIES

La Fondation du Théâtre de Carouge a défini une programmation pour la période de la convention en s'engageant à réaliser un grand nombre de prestations (représentations, conférences, accueil des classes, ...). Dans ce chapitre, la réalisation des prestations est évaluée essentiellement de manière quantitative.

En regard de ce programme, la Fondation du Théâtre de Carouge a présenté un plan financier portant sur les années 2004 et 2005 (saisons 2004-2005 et 2005-2006). L'analyse financière porte donc sur les écarts entre les comptes et le budget de la saison 2004-2005 et sur l'évolution prévisible des charges et des recettes pour la saison 2005-2006.

### 2.3.1 Réalisation des engagements de la Fondation du Théâtre de Carouge

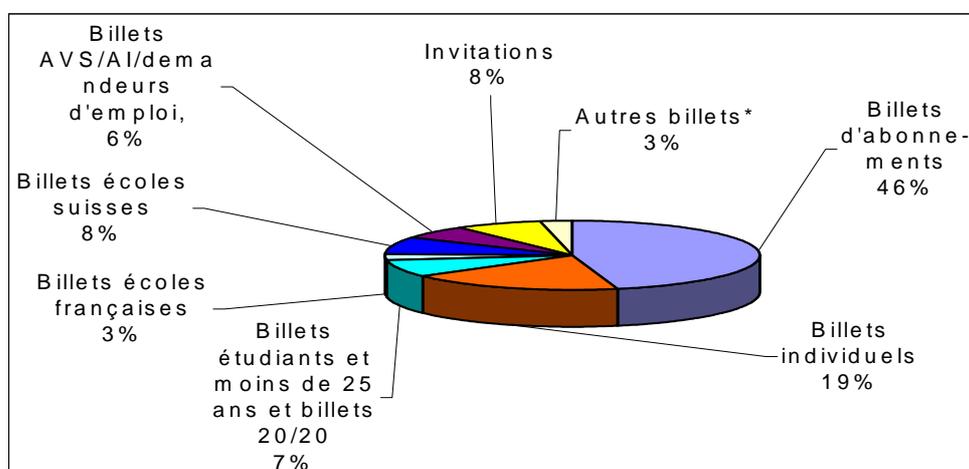
Faciliter l'accès de la population aux manifestations, en particulier par des billets spécifiques (article 9).	Atteint
--	---------

Les statistiques concernant la billetterie font ressortir une grande diversité des publics (cf tableau de bord en annexe). Les collectivités publiques relèvent l'évolution fort positive du nombre de vente de billets étudiants, de billets 20ans/20francs et de billets en faveur d'organismes sociaux à Genève.

La Fondation du Théâtre de Carouge fait part, toutefois, de sa déception à l'égard de la vente d'abonnement spécifique pour les jeunes (abonnement au prix de CHF 60.- valable pour 5 spectacles à dates libres et transmissible). Si cette formule remporte un grand succès auprès des étudiants français, cet abonnement n'a pas eu l'écho escompté auprès des jeunes suisses. Des contacts à plusieurs occasions ont été pris par la fondation auprès des ordres d'enseignement du DIP (Cycle d'orientation et postobligatoire). Néanmoins, un relais plus actif mériterait d'être développé.

#### Répartition de la billetterie de la saison 2004-2005

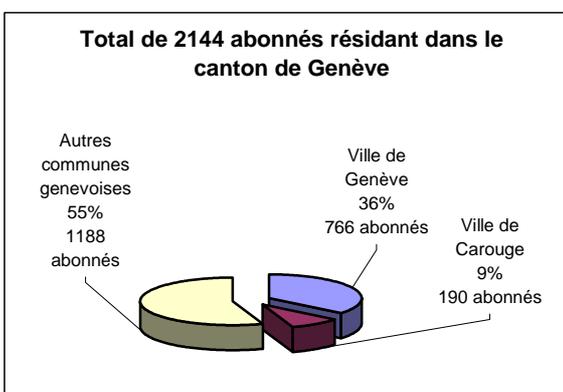
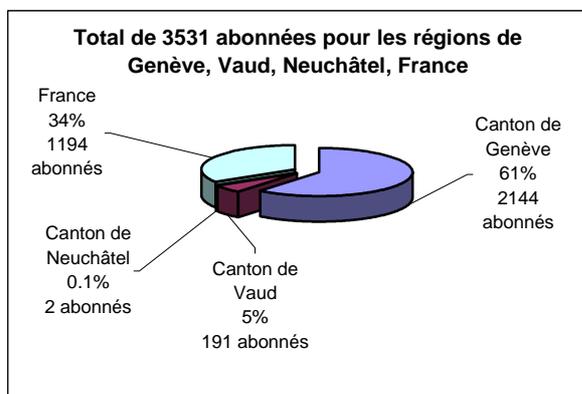
Le graphique fait ressortir la diversité des publics. D'une part, la répartition entre les spectateurs occasionnels et les habitués est équilibrée : 54% de public ponctuel (achat de billets individuels) et 46% d'abonnés. D'autre part, la fréquentation du théâtre par le jeune public atteint 30.5% (11.5% de billets d'abonnement + 11% de billets école + 8% de billets étudiants, moins de 25 ans et billets 20ans/20francs).



\* la catégorie « autres billets » comprend les billets groupements populaires, les billets pour professionnels, les billets cercle de l'Hebdo, les billets personnes âgées Genève et les billets organismes sociaux Genève.

## Répartition géographique des abonnements 2004/05

Sur l'ensemble des 3'531 abonnés, 60.7% viennent du canton de Genève, 33.8% de France et 5.5% du canton de Vaud et de Neuchâtel. Sur un total de 2'144 abonnés pour le canton de Genève, 35.7% habitent la ville de Genève, 9% la ville de Carouge, 6.4% la commune de Lancy, 4.7% celle de Veyrier.



Solliciter tout appui financier public ou privé auquel la Fondation du Théâtre de Carouge pourrait prétendre (article 10).

Atteint

La ligne « autres subventions et sponsors » du plan financier initial prévoyait 130'000 F en 2004-2005. Le montant définitif pour la saison 2004-2005 s'élève à 200'013 F, soit 70'013 F supplémentaires.

Environ 25 partenariats ont été signés. Grâce à des annonceurs réguliers, le descriptif de la pièce lors de chaque représentation peut être distribué gratuitement au public sous forme de dépliant. De même, la production de la revue « Le Programme » est autofinancée grâce aux annonceurs et aux recettes de vente.

Mentionner le soutien des collectivités publiques sur tous les documents promotionnels (article 12).

Atteint

La mention du soutien de l'Etat, de la Ville de Genève et de la Ville de Carouge figure sur tous les documents vérifiés. A l'avenir, il est convenu que les logos des collectivités publiques figureraient également lorsque d'autres logos sont présents.

Utiliser des moyens d'affichage respectueux de l'environnement (article 13).

Atteint

Le Théâtre de Carouge ne pratique pas l'affichage sauvage.

Respecter les principes du développement durable (article 13).

Atteint

La Fondation du Théâtre de Carouge a pris un grand nombre de mesures en faveur de l'environnement (voir tableau de bord ci-joint, indicateurs dans le cadre du développement durable). Celles-ci vont de l'éclairage économique pour les répétitions à l'utilisation au bar de services en verre et en porcelaine, en passant par l'entretien systématique des costumes et la conservation des accessoires en vue de leur réutilisation.

La Fondation du Théâtre de Carouge a également signé un partenariat avec les TPG, permettant aux abonnés de se déplacer gratuitement en transport public pour se rendre au spectacle.

Observer les lois, règlements et conventions collectives de travail en vigueur concernant la gestion de son personnel, en particulier pour les salaires, les horaires de travail, les assurances et les prestations sociales (article 14).

Atteint

La convention collective de travail entre l'UTR (Union des Théâtres Romands) et le SSRS (la Permanence du Syndicat Suisse Romand du Spectacle) fait foi. A noter que le directeur du Théâtre participe actuellement à des discussions concernant les lois fédérales dont l'application est complexe pour les théâtres romands compte tenu du nombre limité du personnel fixe. Enfin, la fondation a eu, récemment, un contrôle AVS portant sur les années 2001 à 2004 et concluant que tout est en ordre à partir du second semestre 2002.

Rédiger et mettre à jour les cahiers des charges du personnel fixe et un organigramme (article 14).

Atteint

Un nouvel organigramme a été mis en place au sein de la fondation. Il a été remis aux représentants des collectivités publiques. Des cahiers des charges ont été élaborés pour tous les postes et ils sont dorénavant intégrés dans le contrat de travail.

### 2.3.2 Analyse financière

La valeur des subventions en nature est indiquée par les collectivités publiques à la Fondation du Théâtre de Carouge et doit figurer dans ses comptes (article 7).

Atteint

La valeur des subventions en nature figurait déjà dans les comptes 2003-2004. Les montants sont inchangés en 2004-2005. Il s'agit de la mise à disposition gratuite par la Ville de Carouge des locaux sis au 39, rue Ancienne pour une valeur de 243'000 F.

La Fondation du Théâtre de Carouge a l'obligation de parvenir à l'équilibre de ses comptes à l'issue de la période biennale (article 18).

A évaluer après  
remise des  
comptes 2005-  
2006

Grâce à un contrôle budgétaire serré, un grand effort de rigueur de toute l'équipe permanente, la collaboration du Conseil de gestion de la Fondation, et une réaction globalement favorable du public, le déficit de la saison 2002-2003 a entièrement été rattrapé à l'issue de la saison 2003-2004.

La saison 2004-2005 a pu démarrer sur des bases financières saines. Elle s'est terminée avec un résultat positif reporté sur la saison 2005-2006 conformément à la convention.

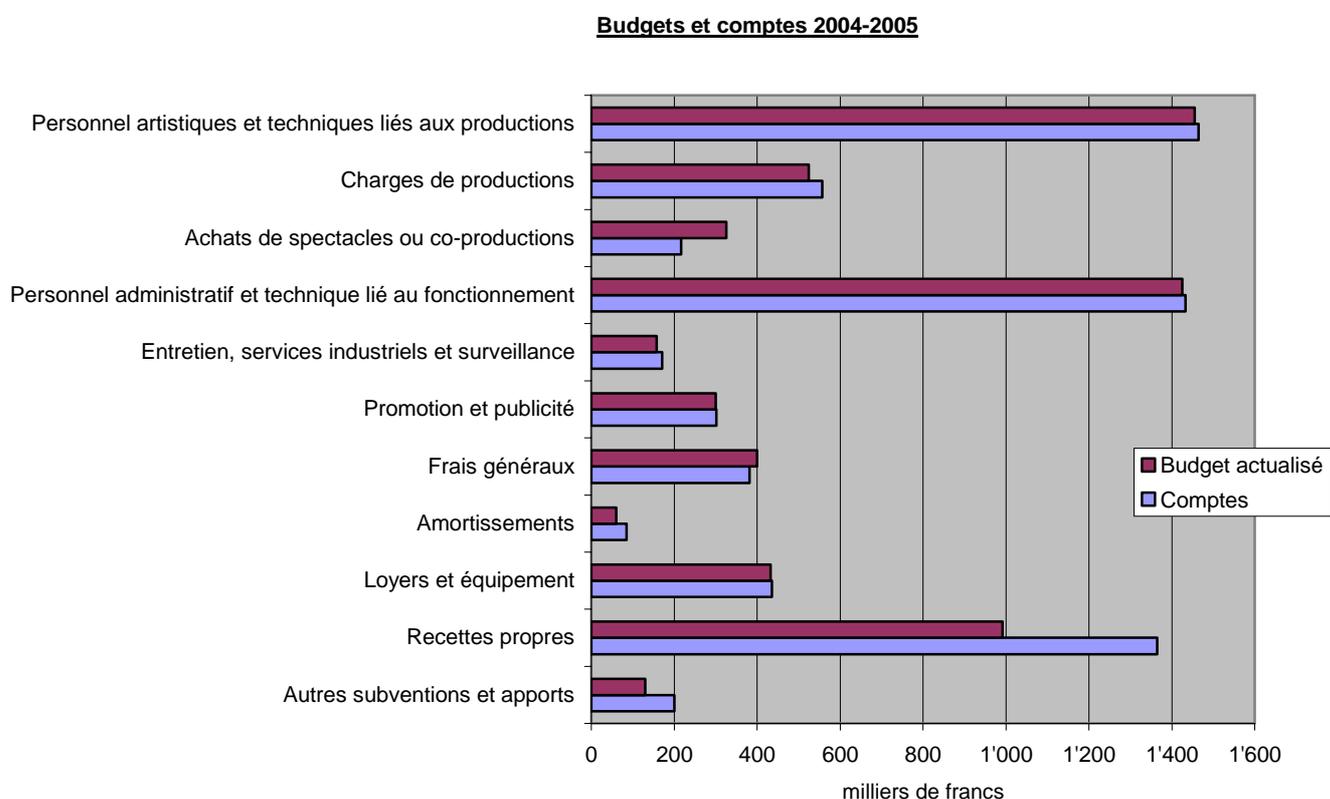
## Analyse des comptes et explication des écarts entre les comptes et le plan financier (Voir également annexe 1 de ce document)

Au moment des premières négociations relatives à la convention de subventionnement, la Fondation du Théâtre de Carouge devait faire face à un déficit important (cf. convention). Dès lors, il avait été convenu que l'équilibre devrait être atteint par la fondation au terme de l'exercice 2005-2006, conformément au plan financier initial.

Comme évoqué au point 2.3.2, l'exercice 2003-2004 s'est soldé par un résultat bien meilleur que prévu, permettant de compenser en totalité la perte reportée. Le budget 2004-2005 fut adapté en conséquence, de même que le budget 2005-2006. Le tableau financier actualisé des exercices 2003-2004, 2004-2005 et 2005-2006 se trouve en annexe ainsi que les commentaires détaillés relatifs aux écarts pour la saison 2004-2005.

### Exercice 2004-2005

Les charges de l'exercice se sont élevées à 5'045'665 F (5'081'002 F au budget actualisé) et les produits se sont élevés à 5'552'956 F (5'110'191 F au budget actualisé), donnant un résultat de 473'550 F reporté sur l'exercice 2005-2006, conformément à la convention.

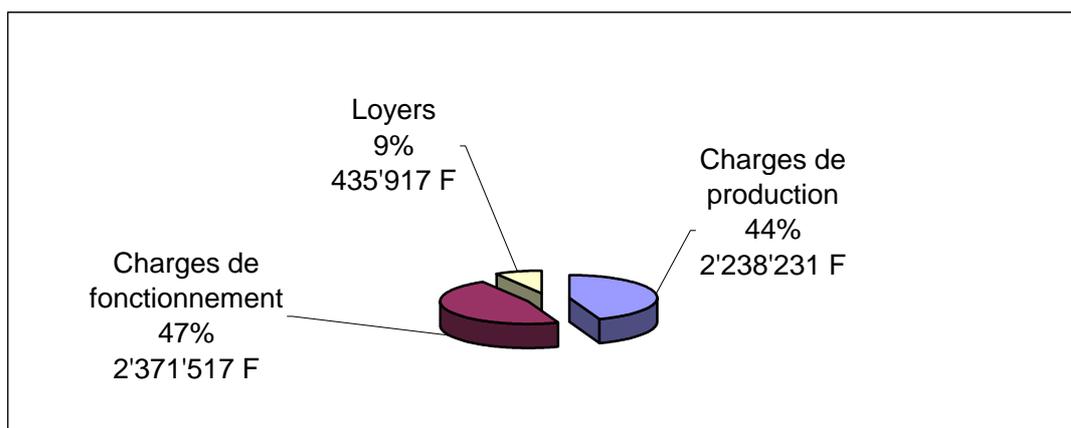


### Commentaires

La fondation a maintenu durant l'année un contrôle drastique des charges et un suivi rigoureux du budget. Les dépassements constatés proviennent principalement de projets développés en cours de saison : coproductions et tournées (opportunités difficilement chiffrables à l'avance). Dans ces cas, la hausse des charges a été largement compensée par les recettes supplémentaires réalisées en contre-partie (recettes de coproductions et recettes des tournées).

Des factures portant sur l'année 2002 et sur des accords passés n'ayant pas fait l'objet d'arrangement signé ont donné lieu en 2004-2005 à des charges non-budgétées pour 66'426 F.

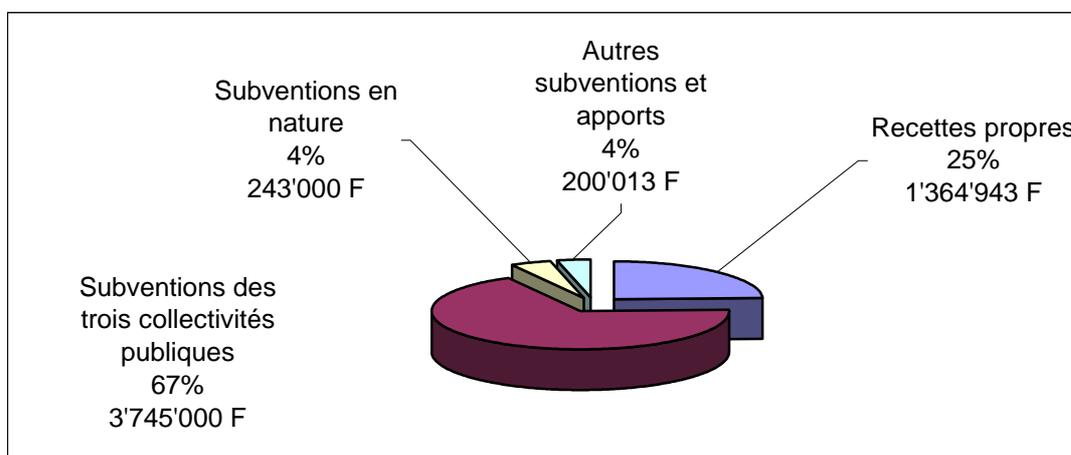
## Répartition des charges



Dans sa politique de production, la fondation donne la priorité aux emplois de comédiens. En 2004-2005, la part des charges de production destinées au personnel artistique et technique s'élève à 65.5%, contre 24.8% pour les charges de production (décors, costumes, coiffures, musique, technique, transport, etc.) et 9.7% pour l'achat de spectacle ou coproductions.

Les charges de fonctionnement se répartissent à raison de 51% pour le personnel administratif et technique et 49% pour les autres charges de fonctionnement (locaux, promotion et publicité, frais généraux, surveillance et amortissements).

## Répartition des produits



En 2004-2005, le quart des recettes de la fondation est généré directement par son activité propre. La part « autres subventions et apports » a sensiblement diminué suite au retrait progressif de la Fondation Wilsdorf (-100'000 F par rapport à 2003-2004). Enfin, la part des subventions des trois collectivités publiques atteint 71%, subventions en nature comprises.

### 2.3.3 Réalisation des engagements des collectivités publiques

Verser une enveloppe budgétaire pluriannuelle de 7'490'000 francs, soit 2'500'000 francs par an du Canton, 500'000 francs par an de la Ville de Genève et 745'000 francs par an de la Ville de Carouge (article 6).	Atteint
Respecter le rythme de versement des subventions prévu à l'article 8 de la convention.	Partiellement atteint
Les subventions de l'Etat et de la Ville de Carouge sont parvenues dans les délais convenus. Toutefois, la subvention de la Ville de Genève arrive chaque année avec du retard, ce qui rend la gestion de la trésorerie ardue.	
Ne pas intervenir dans le choix de la programmation des spectacles (article 5).	Atteint

## **2.4 RÉALISATION DES OBJECTIFS DE LA FONDATION DU THEATRE DE CAROUGE ET DES ATTENTES DES COLLECTIVITÉS PUBLIQUES**

Lors de l'élaboration de la convention, en 2003, les représentants des signataires ont défini des indicateurs permettant de mesurer qualitativement les réalisations de la Fondation du Théâtre de Carouge et les attentes des collectivités publiques (cf. annexe 5 de la convention). Ces indicateurs ont été construits à partir du projet artistique et des objectifs fixés par la Fondation du Théâtre de Carouge (cf. article 4 et annexe 1 de la convention).

### **2.4.1 Réalisation des attentes des collectivités publiques figurant dans leur cadre de politique culturelle (article 3 de la convention)**

Le Théâtre de Carouge a parfaitement répondu aux attentes des trois collectivités publiques.

Le nombre de spectateurs a augmenté, notamment le jeune public. Les statistiques de fréquentation par commune montrent que les spectateurs viennent surtout des villes de Genève, de Carouge et de Lancy, mais aussi de France voisine et du canton de Vaud. Ceci montre que le Théâtre est fréquenté par un public de proximité et par un public provenant de plus loin, ce qui contribue beaucoup au rayonnement de la culture genevoise.

Les conférences - débats, introductions ou autres événements organisés autour des représentations rencontrent à chaque fois un grand succès. Ces animations permettent au public de disposer de clés pour mieux apprécier le propos de la pièce, l'auteur ou l'éclairage que le metteur en scène donne à l'œuvre produite et présentée.

Quant à l'aspect pédagogique, le Théâtre de Carouge a non seulement rempli sa mission en proposant des billets à des prix très accessibles aux jeunes, mais également en développant ses relations avec les écoles. Des documents sont créés à l'attention des enseignants leur permettant de préparer le mieux possible la venue d'une classe dans le théâtre. Ces documents sont disponibles soit sous forme de dossiers pédagogiques, qui sont envoyés aux enseignants, soit directement sur le site du Théâtre sous la rubrique « écoles ».

Le directeur du Théâtre est particulièrement sensible à la formation professionnelle des jeunes en début de carrière. Il a, pour cette raison, organisé des auditions et pris en stage, autant que possible, des metteurs en scène ou autres professionnels. Cet aspect est à relever, puisqu'il est aujourd'hui difficile pour un professionnel de la culture de trouver des places dans les théâtres institutionnels.

### **2.4.2 Réalisation des objectifs figurant dans le projet artistique et culturel de la Fondation du Théâtre de Carouge (article 4 et point 3 de l'annexe 5 de la convention)**

Les objectifs du projet artistique et culturel de la Fondation Théâtre de Carouge ont été atteints (cf. 2.3.1). Ce chapitre détaille plus particulièrement les réalisations.

#### **a) Politique culturelle du théâtre :**

Le public a augmenté de 6% au cours de la saison ; la fréquentation moyenne de la grande salle François-Simon a dépassé largement les 60%, ce qui constituait un objectif important. Par ailleurs, le public a témoigné d'une belle disponibilité et ouverture d'esprit pour le répertoire contrasté qui lui était proposé. Les nombreuses animations, que ce soit avant ou après les représentations, les petits spectacles nocturnes gratuits très fréquentés, le contenu consistant des programmes et les lettres adressées régulièrement aux abonnés comptent certainement pour beaucoup. Ainsi plusieurs « voyages » (comme, par exemple, le voyage à travers les sciences) se sont poursuivis avec une complicité stimulante du public. L'accent a été mis, dans la saison 2004-05, sur les redécouvertes de textes classiques (Musset, Molière,

Balzac et Mallarmé) ainsi que d'auteurs consacrés du 20<sup>e</sup> siècle (Zweig, Dürrenmatt et Dario Fo). Plusieurs soirées ont été l'occasion d'accueillir les invités d'entreprises (par exemple, Zschokke et Publicitas). L'intérêt de telles rencontres est qu'il permet de toucher et si possible d'accrocher un public qui ne va pas d'ordinaire au théâtre.

Le Théâtre a présenté 9 spectacles nouveaux (5 productions et 4 coproductions) ainsi que 2 reprises et 2 accueils, donc 13 spectacles en tout (sans compter les 2 créations nocturnes *Dürrenmatt face à face* et *Outrages* d'Yves Laplace et un spectacle présenté avec La Bâtie Festival de Genève : *40 espontaneos* - chorégraphie par La Ribot).

7 spectacles ont été présentés dans la grande salle François-Simon (450 places), et 6 dans la salle Gérard-Carrat (135 places). Les différents spectacles se caractérisent ainsi : 1 classique du 17<sup>e</sup> siècle, 3 du 19<sup>e</sup>, 5 du 20<sup>e</sup>, 2 pièces contemporaines et un spectacle musical (les adieux de Magali Noël à la chanson). Des collaborateurs étrangers importants ont été engagés pour enrichir la démarche artistique du théâtre : les metteurs en scène Dominique Pitoiset, Joseph Raichalgauz et Didier Long, les éclairagistes Yves Bernard et Christophe Pitoiset.

Les spectacles ont tenté en général d'allier des préoccupations de notre temps et le divertissement, que ce soit avec des textes anciens revisités, ou contemporains.

#### **b) Rayonnement régional du théâtre :**

Le Théâtre de Carouge – Atelier de Genève a développé ses contacts avec le public des Villes de Genève et de Carouge, du Canton de Genève, de la France voisine et du Canton de Vaud, qu'il s'agisse de ses abonnés ou des étudiants et élèves de Genève et de France (écoles publiques et privées). Par ailleurs, il faut noter que son public se compose de 45.98% d'abonnés et de 54.02% de spectateurs occasionnels.

Le Théâtre a rayonné à l'extérieur du canton par les tournées du *Tartuffe* de Molière et des *Physiciens* de Dürrenmatt (en Suisse romande et allemande, et en France), par ses coproductions avec Bordeaux (Théâtre national de Bordeaux en Aquitaine) et Paris (Le Théâtre 14 J.M. Serreau à Paris). Il y a eu aussi des coproductions locales avec « Les Associés de l'ombre » (*Opération Métastases* de Dominique Ziegler) et « FOR, compagnie Hervé Loichemol » (*Outrages* d'Yves Laplace).

#### **c) Engagements pédagogiques :**

Le Théâtre a toujours répondu positivement aux écoles qui souhaitaient une rencontre avec les comédiens ou une visite du théâtre. Il y en a eu plus de 25 au cours de la saison. Des dossiers pédagogiques sont disponibles pour chacun des spectacles, de même qu'une information substantielle sous la rubrique « écoles » du site Internet [www.theatredecarouge-geneve.ch](http://www.theatredecarouge-geneve.ch). On y trouve notamment une biographie de l'auteur, une interview du metteur en scène et des fragments de la pièce jouée, des conseils aux enseignants pour le choix et la préparation des spectacles de la saison. Des efforts ont été faits également pour fidéliser individuellement le jeune public. Le Sept de cœur, Le Cinq d'atout et L'Abonn'carte sont des abonnements qui ont permis aux « moins de 25 ans » et aux étudiants d'assister à des représentations pour 9, 10 ou 12 francs. 180 abonnements ont été vendus, ce qui incite le théâtre à poursuivre dans cette voie. De nombreuses classes genevoises ont vu *On ne badine pas avec l'amour* et *Le Tartuffe*. En France voisine, les collèges et lycées ont acheté 939 abonnements de 3 à 7 spectacles.

Les collaborations suivantes ont été réalisées :

- avec les classes du cycle et du post-obligatoire : présentation de la saison et quelques animations dans les écoles ;
- avec les écoles privées : 60 abonnements avec l'École Internationale ;
- avec les lycées français : 939 abonnements et env. 15 animations.

#### **d) Rapports avec la profession et la formation professionnelle :**

Comme lors des deux saisons précédentes, un jeune metteur en scène, Jean Liermier, a eu l'occasion de monter l'une des grandes productions, un jeune auteur et metteur en scène, Dominique Ziegler, a pu présenter un diptyque de théâtre politique (*Opération métastases* et *N'Dongo revient*), auquel un grand auteur contemporain du théâtre politique a fait écho, Dario Fo (*Mort accidentelle d'un anarchiste*).

Le répertoire présenté a permis de distribuer 66 rôles à 36 acteurs familiers du théâtre et à 30 acteurs nouveaux venus sur la scène du Carouge. Il est important de trouver un équilibre entre la nécessaire continuité dans la démarche artistique et l'ouverture vers d'autres acteurs.

Une cinquantaine de comédiens ont été auditionnés pour les distributions de quatre productions. Par ailleurs, le Théâtre a collaboré avec des acteurs enfants et des acteurs figurants. L'expérience a été tout à fait concluante.

3 stagiaires metteurs en scène, 2 stagiaires costumières et 1 stagiaire technicien ont participé à la création de spectacles pour se former.

Une collaboration avait été programmée avec la HETSR de Lausanne. La présentation de *La Dispute* de Marivaux par les élèves de deuxième année a été malheureusement annulée par l'école, indépendamment de la volonté de la direction du Théâtre. La distance entre Genève et Lausanne est une barrière à l'organisation de stages au Théâtre de Carouge.

En résumé, pour la saison 2004-2005, hormis les 19 employés fixes de la Fondation du Théâtre et les 11 employés temporaires (accueil et bar), ce sont au total 65 comédiens, 13 metteurs en scène et assistants, 17 scénographes, costumiers et accessoiristes, 11 couturières, 16 constructeurs de décors et peintres, 13 éclairagistes, vidéastes, sonorisateurs et techniciens de régie, 20 monteurs de décors, 5 musiciens, 9 maquilleurs, coiffeurs, perruquiers, et 2 traducteurs qui ont pu bénéficier d'un contrat à Carouge. Ceci représente un total de 1'070 semaines travaillées.

#### **e) Amélioration de l'infrastructure :**

Les discussions entre la Fondation du Théâtre de Carouge et la Mairie de Carouge au sujet de l'entretien et de la rénovation nécessaires du Théâtre (inauguré en 1972) ont progressé et ont abouti à des résultats prometteurs : en ce qui concerne les éclairages, remplacement de 20 blocs de puissance servant à alimenter et à réguler les éclairages de scène qui sont commandés par la table de régie lumière, remplacement des éclairages fixes existants du foyer par 34 spots halogènes sur rails et changement des variateurs de puissance de la salle et du foyer permettant de réguler les éclairages de toute la salle; en ce qui concerne la scène, un nouveau studio de velours noir a été acheté. Par ailleurs, le Théâtre a procédé à des améliorations sensibles de sa petite scène (par exemple, la cage de scène avec un dégagement amélioré sur cour, l'isolation, le chauffage, l'aération). Ce début prometteur s'inscrit dans la nécessité de rendre cette scène, appréciée par le public pour ses qualités de proximité, plus attractive encore.

### 3. CONCLUSIONS ET PERSPECTIVES

Le Canton, la Ville de Genève et la Ville de Carouge considèrent que les engagements pris par la Fondation du Théâtre de Carouge dans cette première convention ont tous été tenus.

Grâce à la convention et à l'engagement des collectivités publiques sur deux ans, la fondation a pu compenser les pertes réalisées durant l'exercice qui a précédé la signature de cette convention, retrouvant ainsi un équilibre financier. Les collectivités publiques souhaitent relever l'effort réalisé tant par le personnel de la fondation que par les membres du conseil de fondation qui ont tous œuvré, de concert, pour assainir la situation financière.

Les activités réalisées par la Fondation du Théâtre de Carouge durant la saison 2004-2005 sont parfaitement en ligne avec les objectifs annoncés et la programmation que la fondation s'était engagée à réaliser.

Quant au public, sa provenance géographique est variée et s'étend même jusqu'au canton de Neuchâtel. La variété du public est encore perceptible au niveau de la billetterie et ses différentes catégories. La direction du théâtre a axé ses efforts en terme de communication auprès des jeunes de façon efficace, puisque la part d'étudiants et jeunes de moins de 25 ans atteint plus de 30% du public général.

Des tournées en Suisse et en France ont permis au théâtre de rayonner au-delà du canton. Sur le plan pédagogique, la Fondation du Théâtre a développé ses relations et actions avec les écoles. Enfin, les collaborations avec d'autres partenaires ont été nombreuses et variées.

Le tableau de bord mis en place a permis de mettre en évidence le rôle important de la Fondation du Théâtre de Carouge au niveau de l'emploi, avec l'engagement de 171 personnes travaillant de manière intermittente. Celles-ci ont travaillé 1'070 semaines au total dans la saison.

Pour le futur, la forme des collaborations entre les partenaires n'est pas encore déterminée. En effet, la Ville de Genève a annoncé à ses partenaires qu'elle souhaitait renoncer à subventionner le Théâtre de Carouge à partir de 2006. Il est à noter que cette décision n'est pas définitive, puisqu'elle doit encore être votée par le Conseil municipal en décembre.

Si une nouvelle convention devait être négociée pour les années suivantes, il est à préciser que l'évaluation de la saison 2005-2006 serait réalisée dans le cadre de cette nouvelle convention, qui devrait également porter sur le nouveau plan financier de la Fondation du Théâtre de Carouge et préciser les relations entre le DIP (services culturels, enseignants) et le Théâtre.

Les représentants des collectivités publiques tiennent à relever l'excellente collaboration du Théâtre de Carouge tout au long de cette évaluation notamment dans la remise de documents clairs et pertinents, la qualité des informations fournies, le dynamisme et l'esprit d'ouverture de l'équipe de direction ainsi que sa grande disponibilité alors qu'elle lançait sa nouvelle saison.

# 4 : ANNEXES

## ANNEXE 1 : COMPTES

	2003 - 2004		2004 - 2005				2005 - 2006		
	Budget initial	Comptes	Budget initial	Budget actualisé	Comptes	Δ BA-Cptes	Légende	Budget initial	Budget actualisé
<b>Charges</b>									
<b>Production</b>									
1	1037'029	1'017'625	1'298'160	1'455'276	1'484'942	-9'666	A	1'320'000	1'599'367
2	392'500	348'004	390'000	524'299	556'742	-32'443	B	400'000	587'415
3	525'000	535'375	300'000	325'600	216'548	109'052	C	345'000	51'000
4									99'500
5	1'954'529	1'901'004	1'988'160	2'305'175	2'238'231	66'944		2'065'000	2'337'282
<b>Fonctionnement</b>									
6	1'454'833	1'493'584	1'356'572	1'424'827	1'432'740	-7'913	D	1'359'649	1'536'235
7	630'660	150'144	602'660	158'000	170'671	-12'671	E	602'660	195'500
8	250'500	271'552	288'000	300'000	301'794	-1'794	F	308'000	300'000
9	257'200	256'174	203'700	400'200	381'212	18'988	G	218'700	346'000
10	58'900	103'124	60'000	60'000	85'100	-25'100	H	70'000	60'000
11		431'862		432'800	435'917	-3'117	I		436'492
12	2'652'093	2'706'440	2'510'932	2'775'827	2'807'433	-31'606		2'559'009	2'874'227
13	4'606'622	4'607'444	4'499'092	5'081'002	5'045'665	35'337		4'624'009	5'211'509
<b>Recettes</b>									
<b>Recettes propres</b>									
14	618'859	965'079	511'200	607'762	840'510	232'748	J	511'200	640'580
15				259'429	303'132	43'703	K		
16	107'000	98'040	34'000	125'000	221'301	96'301	L	34'000	158'000
17	725'859	1'063'119	545'200	992'191	1'364'943	372'752		545'200	798'580
<b>Subventions et autres apports</b>									
18	745'000	745'000	745'000	745'000	745'000	0		745'000	745'000
19	500'000	500'000	500'000	500'000	500'000	0		500'000	500'000
20	2'500'000	2'500'000	2'500'000	2'500'000	2'500'000	0		2'500'000	2'500'000
21	243'000	243'000	243'000	243'000	243'000	0		243'000	243'000
22	230'000	241'000	130'000	130'000	200'013	70'013	M	30'000	36'500
23	4'218'000	4'229'000	4'118'000	4'118'000	4'188'013	70'013		4'018'000	4'024'500
24	4'943'859	5'297'119	4'663'200	5'110'191	5'552'956	442'765		4'563'200	4'823'080
<b>Solde exercice</b>									
25	337'237	684'675	164'108	29'189	507'291	478'102		-60'809	-388'429
26	117'940	229'395	0	0	66'426	-66'426	N	0	0
27	219'297	455'280	164'108	29'189	440'866	411'677		-60'809	-388'429
28	-322'596	-422'596	-103'299	32'684	32'684	0		60'809	83'550
29	-103'299	32'684	60'809	61'873	473'550			0	-304'879
30					390'000		O		390'000
31					83'550		P		85'121

Pour l'exercice 2004-05, la différence a été calculée entre les comptes et le budget actualisé.

## Comptes 2004 / 05 – Explication des écarts

Au moment des premières négociations pour la convention biennale, le Théâtre de Carouge – Atelier de Genève devait faire face à un déficit important. François Rochaix avait d'ailleurs promis à ce moment-là de le rembourser sur 2 – 3 ans. Le budget de l'exercice 2003/04 avait pour but à la fois de proposer une pleine saison et de diminuer de manière importante ce déficit. Les budgets pour les saisons 2003/04, 04/05 et 05/06 qui figurent dans la Convention (**budget initial** sur le tableau), avaient donc été calculés avec cet objectif.

A l'issue du premier exercice 2003/04, ce déficit a été totalement rattrapé. Les budgets des exercices suivants ont donc été revus par souci de cohérence avec le projet artistique (**budgets actualisés** sur le tableau).

La comparaison a été effectuée entre les budgets actualisés et les comptes, une analyse plus adaptée qu'avec des budgets effectués en 2003, en période de crise.

### A Production - Personnel artistique et technique intermittent (y compris charges sociales)

Les écarts se comprennent mieux dans le détail des comptes qui concernent les salaires d'une trentaine de métiers artistiques (comédiens, metteurs en scène, costumiers, scénographes, constructeurs, etc.). Ils s'expliquent également par la vente des *Physiciens* à Neuchâtel en cours de saison 2004/05 ; ce qui a occasionné des semaines supplémentaires de travail pour les comédiens.

Aussi, en coproduction avec Bordeaux, le Théâtre a présenté *La Peau de Chagrin* de Balzac, spectacle dans lequel jouaient des comédiens suisses. Ayant pris en charge les salaires et les défraiements de ces comédiens, le Théâtre a diminué d'autant le montant de la coproduction initialement prévue dans le budget.

### B Charges de production

Les charges de production comprennent les décors, les costumes, coiffures, musique, technique lumière, son, les transports et les défraiements. Ce poste est en « rouge » en raison des défraiements supplémentaires pour les représentations des *Physiciens* à Neuchâtel – vente qui n'était pas prévue au moment de l'élaboration des budgets. Ce sont aussi les défraiements de la tournée de *Tartuffe* dont la part française a été ensuite remboursée intégralement par Bordeaux. Les montants versés par Bordeaux figurent dans le poste « ventes de spectacles ».

D'autre part, certains postes prévus initialement dans le budget des frais généraux (photos spectacles, réceptions de première, frais de tournage des spectacles), ont été finalement comptabilisés dans les frais de production ce qui semblait plus cohérent. Le budget 2005/06 a d'ailleurs été modifié dans ce sens.

Les factures des collaborateurs indépendants sont comptabilisées dans les charges de production.

### C Achat spectacles ou coproductions

Pour *La Peau de chagrin*, diminution du montant de coproduction payé à Bordeaux, car le Théâtre a pris en charge les salaires et défraiements des comédiens suisses qui ont travaillé durant 4 mois (en France et en Suisse) sur ce projet.

D Fonctionnement - Personnel permanent administratif et technique  
(y compris charges sociales)

En juin 2005, le Théâtre a prêté ses locaux à la Compagnie de Théâtre Nicol Productions pour deux spectacles. Il a mis à sa disposition du personnel technique et d'accueil qu'il a dû engager pour cette occasion. Ces personnes supplémentaires, dont les salaires ont été refacturés, figurent dans le poste « autres recettes propres ».

E Locaux (\*), Entretien, services industriels et surveillance

(\*) Lors de la préparation de la convention, ce poste comprenait l'entretien et les locaux. Le montant du budget initial est donc plus élevé. Ensuite, pour des questions de clarté, les loyers ont été présentés séparément.

Un ancien mandataire de la Fondation du Théâtre avait été informé que la Ville de Carouge renonçait à facturer le service des pompiers. Ces prestations n'ont pas pu être inscrites au budget 2004/05, puisque la Ville de Carouge n'a pas envoyé de factures de l'automne 2003 à janvier 2005. En réalité ce service est toujours dû et a été remis au budget 2005/06.

F Promotion / publicité

La saison initiale prévoyait 7 spectacles. D'autres projets comme *Opération Métastases*, *Chansons Volent* ou *La Dette* ont été programmés par la suite. Le dépassement est donc faible en regard du nombre de spectacles qui ont été annoncés.

G Frais généraux

Des efforts constants d'économie sont faits à tous les niveaux pour rester dans les objectifs budgétaires. Cela se remarque particulièrement dans les télécommunications.

H Amortissements

L'écart des amortissements est dû d'une part à de nouvelles acquisitions et d'autre part à une légère sous-estimation budgétaire des taux imposés par les normes du DIP.

I Loyer & Équipement

Ce dépassement est dû à une augmentation de loyer du dépôt des décors (Sauvin Schmidt) et d'un nouvel espace pour les costumes loué à l'État de Genève.

J Billetterie, abonnements

Ce poste comprend la billetterie et les abonnements. Une prévision budgétaire prudente des ventes en abonnements et billetterie et l'augmentation du taux d'occupation des deux salles sont les raisons de ce bon résultat.

K Vente de spectacles

Ce poste comprend les recettes de coproductions (par ex. l'accord passé avec Bordeaux pour *Tartuffe*), les recettes de tournée (vente de *Tartuffe* et des *Physiciens* en Suisse), les droits COPAT (droits perçus lors de la vente d'anciens spectacles à des chaînes de télévision). Les recettes de tournée et les droits sont naturellement des revenus extraordinaires qui ne peuvent pas toujours être budgétés à l'avance.

L Autres recettes propres

Ce poste comprend la vente des programmes, la vente d'espaces publicitaires, les recettes de bar. Le prêt des locaux avec le personnel nécessaire (Geneva English Drama Society, Nicol Productions, salle de répétition pour un spectacle d'Alain Delon), indemnités d'assurance (un dégât d'eau en 2004) sont les raisons principales de ce bénéfice.

M Autres subventions et sponsors

Ce poste comprend le Club des 50, la Fondation Leenards, une Fondation qui désire garder l'anonymat, les contributions pour les écoles et le Fonds régional des emplois intermittents. A part les deux fondations, les autres apports ne peuvent pas être budgétés, étant très variables d'une année à l'autre.

N Charges hors exercice

Ce poste comprend essentiellement la facture des pompiers de Carouge pour l'année 2003/04 reçue en janvier 2005 et un montant impayé en 2002 par l'administrateur de l'époque, pour la création de *Tartuffe*.

O Montant engagé sur la saison prochaine (N+1)

Les comptes de 2004/05 ont permis de prévoir un budget plus conséquent pour 2005/06 en hypothéquant un montant de CHF 390'000.-, indispensable pour la création de *Pétersbourg* au début de cette saison.

Pour pouvoir réaliser une saison attrayante et riche en 2005/06 – malgré le départ de la Fondation qui désire garder l'anonymat – le Théâtre a investi le plus possible dans les productions. Cela signifie notamment une augmentation des postes ou semaines de travail offertes aux intermittents (Ligne No 1).

P Solde effectif de la saison

Les frais de fonctionnement, notamment les frais généraux, ont été calculés au plus juste. Il n'est donc pas impossible que la marge bénéficiaire de cette année soit nécessaire pour les dépenses courantes de la saison suivante.

Par ailleurs, il est indispensable de disposer d'une réserve si l'un ou l'autre des spectacles ne rapporte pas les recettes escomptées.

## **ANNEXE 2 : COMPARAISON DES TABLEAUX DE BORD ANNUELS**

### *Tableau de bord saison 2003 – 2004*

Personnel :

*Personnel administratif (postes / personnes, fixes / temporaires)*

1 Directeur général	100%	fixe
1 Administrateur/trice (*)	100%	fixe
1 Comptable (***)	100%	fixe
1 Relations publiques (**)	100%	fixe
1 Accueil billetterie (*)	100%	fixe
1 Jeune public / partenariats	100%	fixe
1 Dramaturge	80%	fixe
1 Graphiste	40%	fixe
1 Relation avec la profession	25%	fixe
1 Assistante comptabilité (***)	50%	temporaire

(\*) Changement de personnel en cours de saison.

(\*\*) Nouveau poste créé au début de la saison 2003-04.

(\*\*\*) Avec la collaboration régulière de la Fiduciaire.

### *Tableau de bord saison 2004 – 2005*

1 Directeur général	100%	fixe
1 Administratrice	100%	fixe
1 Responsable financier (*)	100%	fixe
1 Relations publiques	100%	fixe
2 Accueil billetterie (*)	150%	fixe
1 Jeune public / partenariats	100%	fixe
1 Dramaturge	80%	fixe
1 Graphiste	40%	fixe
1 Relation avec la profession		temporaire
1 Aide comptabilité		temporaire

(\*) Nouveaux collaborateurs depuis septembre 2004.

*Personnel technique (postes / personnes, fixes / temporaires)*

1	Chef technique	100%	fixe
1	Chef de production (*)	100%	fixe
1	Assistante de production	100%	fixe
1	Chef de plateau	100%	fixe
1	Technicien son	100%	fixe
1	Technicien lumière	100%	fixe
2	Techniciens polyvalents	100%	fixe
1	Responsable des costumes	50%	fixe
11	Personnes (accueil et bar) aux représentations		temporaires

(\*) Suppression du poste en cours de saison.

1	Chef technique	100%	fixe
1	Assistante de production (*)	100%	fixe
1	Chef de plateau	100%	fixe
1	Technicien son	100%	fixe
1	Technicien lumière	100%	fixe
2	Techniciens polyvalents	100%	fixe
1	Responsable des costumes	50%	fixe
11	Personnes (accueil et bar) aux représentations		temporaires

(\*) Changement de personne en début de saison.

*Personnel artistique intermittent (postes / personnes, nombre de semaines par année)***Artistique :**

43 Comédiens	573 semaines	65 Comédiens (*)	572 semaines
7 Metteurs en scène, assistants, chorégraphes	84 semaines (**)	13 Metteurs en scène, assistants	101 semaines (**)
10 Scénographes, costumiers, accessoiristes	100 semaines (**)	17 Scénographes, costumiers, accessoiristes	110 semaines (**)
6 Éclairagistes	24 semaines (**)	9 Éclairagistes, vidéaste	30 semaines (**)
4 Musiciens	36 semaines	5 Musiciens	7 semaines
7 Maquillages, coiffures, perruques	21 semaines	5 Maquillages, coiffures, perruques	17 semaines
1 Sonorisateur	4 semaines	1 Sonorisateur	4 semaines
		2 Traducteurs	15 semaines

(\*) A ce nombre s'ajoutent 2 acteurs figurants adultes et 6 enfants pour *Les Physiciens*.

(\*\*) Le nombre de semaines comprend la préparation + les répétitions.

NB : Seules les semaines de travail des comédiens sont très précisément quantifiables. Pour les autres métiers, il s'agit d'une approximation.

**Technique :**

15 Constructeurs de décors, peintres	87 semaines (*)	16 Constructeurs de décors, peintres	8 semaines
12 Couturières	80 semaines	11 Couturières	52 semaines
2 Habilleuses, coiffeuses, maquilleuses	8 semaines	4 Habilleuses, coiffeuses, maquilleuses	1 semaines
7 Personnes technique régie	20 semaines	3 Personnes technique régie	1 semaines
18 Personnes montage et démontage décors	20 semaines (**)	20 Personnes montage et démontage décors	51 semaines (**)

(\*) Ce nombre ne comprend pas la contribution des Ateliers du Lignon qui ont construit 3 décors durant la saison 2003/04.

(\*\*) Moyenne pour le personnel de montage / démontage décors, calcul basé sur des engagements à l'heure.

**Activités :**

*Nombre de représentations (petite salle / grande salle / autres lieux)*

Grande Salle François-Simon	127	représentations
Petite Salle Gérard-Carrat	129	représentations
<b>Total à Carouge</b>	<b>256</b>	<b>représentations</b>

Autres lieux :

- Tournée de *Civet de cycliste* en Suisse Romande  
18 représentations au total à Yverdon-les-Bains,  
Dorigny et Fribourg

111	représentations
92	représentations
<b>203</b>	<b>représentations</b>

Autres lieux :

- Tournée *Le Tartuffe ou l'Imposteur*  
en France (17 représentations) et en Suisse (5 représentations  
à Winterthur, Neuchâtel et Yverdon-les-Bains)
- *Les Physiciens* (2 représentations à Neuchâtel)
- Tournée de *Bergamote le temps des Cerises*  
durant la saison 2004/05 (environ 40 représentations)

*Nombre de spectacles (productions / coproductions / accueils)*

7 productions au total, dont 2 reprises :

Grande salle François-Simon	<i>L'Ami riche</i>	Production
	<i>Copenhague</i>	Production
	<i>Cinna</i>	Production
	<i>Les Qui pro quo</i>	Production
	<i>Homme pour homme</i>	Coproduction

Petite salle Gérard-Carrat	<i>Civet de cycliste</i>	Coproduction
	<i>Bergamote le temps des c.</i>	Coproduction
	<i>Bergamote et l'Ange</i>	(reprise)
	<i>Bergamote aller simple</i>	(reprise)

*Nombre de spectateurs*      **41'557** spectateurs

13 productions au total, dont 2 reprises et 2 accueils :

	<i>On ne badine pas avec l'amour</i>	Production
	<i>Chansons volent</i>	Coproduction
	<i>Le Tartuffe, ou l'Imposteur</i>	Production (reprise)
	<i>Les Physiciens</i>	Production
	<i>Copenhague</i>	Production (reprise)
	<i>La Peau de chagrin</i>	Coproduction
	<i>Mort accidentelle d'un anarchiste</i>	Production

	<i>Les Notes du sous-sol</i>	Accueil
	<i>Opération métastases</i>	Coproduction
	<i>N'Dongo revient</i>	Accueil
	<i>Mallarmé, ou l'Après-midi d'un faune</i>	Production
	<i>On se marie ? Oui ? Non ?</i>	Production
	<i>La Dette</i>	Coproduction

**44'149** spectateurs

*Nombre de collaborations avec d'autres partenaires*

- La Bâtie, Festival de Genève
- 100<sup>ème</sup> Anniversaire de l'Orchestre de Chambre de Carouge
- Collaboration avec la Société d'études töpffériennes
- CERN, Département d'histoire et de philosophie des sciences
- Université de Genève, Association pour l'histoire des sciences
- Université de Genève, Dptmt d'histoire générale
- Université de Genève, Dptmt de langue et littérature françaises
- Université de Lausanne, Librairie Papier Gras
- Genève, Musée d'histoire des sciences
- Genève, Activités culturelles de l'Université de Genève, Département de langue et littérature françaises
- Association de défense des chômeurs
- Genève, Maison de Quartier de Plainpalais

*Nombre d'animations (débats / présentations / lectures / ...)*

- 10 débats
- 109 présentations
- 20 animations dans les écoles pour la préparation aux spectacles
- 4 représentations nocturnes du spectacle présenté à l'issue de *Cinna : Le Théâtre est crise* de Heiner Müller

- La Bâtie, Festival de Genève
- XIIe Symposium International Dostoïevski
- Université de Genève, Dptmt de langue et littérature slaves
- Université de Genève, Dptmt de langue et litt. franç.
- CERN
- EPFL
- Centre Dürrenmatt Neuchâtel
- Université de Genève, Dptmt de langue et litt. allemande
- Genève, Maison de quartier de Plainpalais
- La Haute École de Théâtre de Suisse Romande (projet de spectacle avec les élèves annulé par le metteur en scène)
- Université de Genève, Activités culturelles
- Université de Genève, Service de la promotion

- 5 conférences - débats
- 110 présentations
- 20 animations environ dans les écoles
- 12 représentations nocturnes du spectacle présenté à l'issue de *Physiciens : Dürrenmatt face à face* (montage de *Textes de Dürrenmatt*)
- 9 représentations nocturnes du spectacle présenté à l'issue de *Mort accidentelle d'un anarchiste : Outrages* d'Yves Laplace

**Finances :**

<i>Charges totales de personnel</i>	2'511'209		2'897'682
<i>Charges de production (hors charges de personnel)</i>	883'379		773'290
<i>Charges de fonctionnement (hors charges de personnel et promotion)</i>	941'304	(*)	1'072'900 (*)
<i>Charges de promotion</i>	271'552		301'794
<i>Total des charges</i>	4'607'444		5'045'665
(*) dont CHF 431'862.- pour des locations de locaux			(*) dont CHF 435'917.- pour les locaux
<i>Subventions Ville de Genève</i>	500'000		500'000
<i>Subventions Ville de Carouge (y.c. subventions en nature)</i>	988'000		988'000
<i>Subventions Canton de Genève</i>	2'500'000		2'500'000
<i>Autres apports publics (communes de Plan-les-Ouates, Veyrier et Troinex)</i>	11'000		6'500
<i>Contributions privées, sponsors et mécènes</i>	230'000		193'513
<i>Recettes billetterie, vente de spectacles</i>	965'079		1'143'642
<i>Ventes et produits divers</i>	98'040		221'301
<i>Total des produits</i>	5'292'119		5'552'956
Solde exercice	787'799		507'291
Charges hors exercice	229'395		66'426
Résultat d'exploitation	455'280		440'866
Résultat reporté de la saison précédente	- 422'596		32'684
Montant engagé sur la saison prochaine (résultat à reporter)	32'684		473'550
Fortune nette	100'000		100'000
Capitaux propres	132'684		573'550

**Billetterie :**

<i>Nombre de billets d'abonnements</i>	20'263	20'298 (*)
<i>Nombre de billets à l'unité, soit :</i>		
- nombre de billets individuels	9'648	8'266
- nombre de billets étudiant et moins de 25 ans	2'204	3'332
- nombre de billets AVS / AI / Demandeurs d'emploi	3'486	2'687
- nombre de billets groupement populaire	205	158
- nombre de billets écoles françaises	105	1'221
- nombre de billets pour professionnels	823	812
- nombre de billets cercle de l'Hebdo	73	50
- nombre de billets écoles suisses	1'028	3'504
- nombre de billets 20 ans / 20 francs	26	266
- nombre de billets personnes âgées Genève		99
- nombre de billets organismes sociaux Genève		131
- nombre de billets bons cadeaux	50	(**)
	17'648	20'526
<i>Nombre d'invitations</i>	3'646	3'325 (***)
<b><i>Total des billets</i></b>	<b>41'557</b>	<b>44'149</b>

(\*) Sur un total de 3'531 abonnés, 999 sont des élèves des écoles privées françaises (939) et suisses (60). De plus 187 jeunes abonnés le sont à titre individuel (abonnements à dates fixes ou libres).

(\*\*) Les bons-cadeaux existent toujours, mais sont enregistrés dans la billetterie au moment de l'utilisation du bon.

(\*\*\*) Invitations pour la presse, personnalités, monde politique, enseignants des commissions théâtre, invitations pour les participants des spectacles (4), remerciements sous forme d'invitations pour services rendus, prix de loto, annonceurs, actions avec journaux, par exemple L'Hebdo ou GHI.

**Ratios :***Taux de fréquentation (nombre de spectateurs / nombre de spectacles x nombre de places)*

Nombre de spectateurs	41'557	44'149
Nombre de places disponibles	73'803	62'370
Taux de fréquentation	56%	71%

*Subventions collectivités publiques (avec et sans les subventions en nature) / total des produits*

Subvention collectivités publiques avec subvention en nature	3'988'000	3'988'000
Subvention collectivités publiques sans subvention en nature	3'745'000	3'745'000
Total des produits	5'292'119	5'552'956
Taux (avec subvention en nature)	75%	72%
Taux (sans subvention en nature)	71%	67%

*Subventions collectivités publiques (avec et sans les subventions en nature) / total des subventions reçues*

Subvention collectivités publiques avec subvention en nature	3'988'000	3'988'000
Subvention collectivités publiques sans subvention en nature	3'745'000	3'745'000
Total des subventions reçues (avec subv. en nature)	4'229'000	4'188'013
Taux (avec subvention en nature)	94%	95%
Taux (sans subvention en nature)	89%	89%

*Recettes billetterie et ventes diverses / total des produits*

Recettes billetterie et ventes diverses	1'063'119	1'364'943
Total des produits	5'292'119	5'552'956
Taux	20%	25%

*Charges de personnel / total des charges (en pourcent)*

Charges de personnel (*)	2'511'209	2'897'682
Total des charges	4'607'444	5'045'665
Taux	55%	57%

(\*) ne comprend pas les rétributions d'indépendants

*Charges de fonctionnement / total des charges (en pourcent)*

Charges de fonctionnement	941'304	1'072'900
Total des charges	4'607'444	5'045'665
Taux	20% (**)	21% (***)

(\*\*) Le taux est de 11% si l'on ne tient pas compte des locations de locaux

(\*\*\*) Le taux est de 13% si l'on ne tient pas compte des locations de locaux

## **Indicateurs dans le cadre du développement durable pour les saisons 2003 – 2004 et 2004 – 2005**

*Compte-rendu des efforts de la Fondation du Théâtre de Carouge en faveur de l'environnement :*

Scénographie	Les éléments de scénographie sont soit conservés pour des reprises ou d'autres spectacles, soit démontés ; ce qui est utilisable pour une nouvelle construction est conservé.
Costumes	Ils sont incorporés dans une importante réserve de costumes où ils restent disponibles pour une reprise ou une transformation pour un nouveau spectacle. Ils peuvent aussi être utilisés pour le service de location des costumes ou pour le prêt à d'autres théâtres. Ils sont entretenus et rénovés par le Lycée Diderot à Lyon (couture et technique de l'habillage) grâce à un rapport de partenariat (depuis la saison 2004-2005).
Accessoires	Ils sont pour la plupart conservés dans le dépôt des accessoires où ils servent à d'autres spectacles ou à des prêts à d'autres théâtres.
Répétitions	Les éclairages d'un spectacle ne sont utilisés que lorsqu'ils sont nécessaires dans le processus de travail. Sinon, les répétitions se font dans un éclairage de répétition, qui n'utilise pas les projecteurs sophistiqués et leurs lampes et qui nécessite moins d'électricité.
Appareils électriques et électroniques	Il est demandé au personnel d'éteindre tous ces appareils à la fin du travail.
Bar du public	Il est fait usage de verres, de tasses de café et d'assiettes en verre ou porcelaine.
Déplacements	Les intermittents venant de Lausanne ou d'ailleurs touchent la somme nécessaire pour un abonnement de train et de transports publics.
Salles	Il est fait usage de souffleries et non pas d'air conditionné dans les salles. Les fumeurs sont encouragés à ne fumer que dans les espaces prévus à cet effet (depuis la saison 2004-2005).

### ANNEXE 3 : RAPPORT D'ACTIVITÉS

#### RAPPORT D'ACTIVITÉS DU THÉÂTRE DE CAROUGE – ATELIER DE GENÈVE SAISON 2004 – 2005

La saison 2003-04 devait permettre au Théâtre de se refaire une santé et de trouver ses nouvelles marques. Cela a été accompli, et même plus rapidement que nous ne l'avions programmé. La saison 2004-05 a été l'occasion d'entamer un mouvement ascendant de tous les points de vue. L'équipe permanente est maintenant adaptée aux tâches qui sont les siennes ; elle est plus homogène, plus cohérente et plus solidaire aussi. Même si nous n'avions plus de déficit à rattraper nous avons continué à pratiquer une gestion serrée, profitant de notre apprentissage en période de crise. Nous l'avons fait aussi parce que la convention de subventionnement pour les années 2004 et 2005 nous permet de gérer deux saisons en un mouvement : je savais que je voulais commencer la saison 2005-06 avec une production majeure, qui nous resitue également sur l'échiquier européen. Par ailleurs, notre gestion nous a permis de ne jamais avoir de problèmes de trésorerie et d'être ainsi plus disponibles pour le travail artistique, pédagogique et de communication qu'il faut mener au jour le jour. Cela a porté ses fruits, incontestablement. Nous avons donné moins de représentations (203 contre 256 en 2003-04), mais nous avons rassemblé plus de spectateurs (44'149 contre 41'557 en 2003-04). Cela correspond à une augmentation du public de plus de 5%. Nous espérions dépasser les 90% de fréquentation moyenne dans la salle Gérard-Carrat et les 60% dans la grande salle François-Simon. Notre fréquentation moyenne, en 2004-05, a été de 91%, resp. de 66%. Autre phénomène réjouissant : 46% de notre public est abonné (il a augmenté de 9%), 54% vient occasionnellement, en billetterie libre. Le Théâtre s'ouvre donc aussi à d'autres publics, tout en pouvant compter sur des spectatrices et spectateurs fidèles.

Le travail d'accompagnement des spectacles, qui nous tient à cœur, porte lui aussi ses fruits. Nous avons introduit tous les spectacles de la grande salle François-Simon (sauf *Chansons volent* avec Magali Noël) ainsi que deux représentations de la petite salle. Le dramaturge Joël Aguet, le responsable des relations publiques Bertrand Tappolet, le metteur en scène Jean Liermier ou moi-même, avons introduit 110 fois le public au spectacle du soir. Nous avons ainsi touché près de 6'000 personnes. Les 5 conférences débats, l'exposition de photos de théâtre de Marc Vanappelghem et les deux spectacles nocturnes gratuits – *Dürrenmatt face à face* que j'ai écrit, et *Outrages* d'Yves Laplace – ont touché quelques 3'000 spectateurs. De plus, nous nous sommes rendus une vingtaine de fois dans les écoles genevoises et françaises pour dialoguer avec les élèves. La qualité de notre revue « Le Programme » (à laquelle plus de 250 personnes se sont abonnées, c'est-à-dire qu'elles la recevaient à domicile avant d'assister au spectacle), les lettres aux abonnés et la présence fréquente de responsables artistiques à l'entrée ou à la sortie des spectacles ne sont pas restés sans conséquences ! L'intérêt et la disponibilité de nombreux spectateurs pour ces accompagnements ou prolongements des spectacles a été tout à fait étonnant. Et surtout, nous avons senti un changement majeur dans l'attitude du public, qui se montrait d'une grande ouverture d'esprit, inimaginable il y a deux ans. Cela laisse bien augurer de l'avenir. Les équipes artistiques chargées des spectacles étaient chaque fois différentes dans leur composition. Cela a permis de surprendre le public par des soirées contrastées. Les spectateurs nous ont très souvent exprimé leur contentement pour la programmation du répertoire, mais aussi pour le choix et la variété des distributions.

Par ailleurs, nous avons pu procéder à des travaux d'amélioration technique de la petite salle (création d'une coulisse à cour, de vrais cintres et d'un meilleur système d'éclairage et d'aération) et, grâce à une bonne entente avec la Municipalité de Carouge, certains travaux dans la grande salle François-Simon, si nécessaires 33 ans après l'ouverture du Théâtre, ont pu être entrepris. Ainsi les blocs de puissance du jeu d'orgue ont été changés, le studio de velours noir de la scène a été renouvelé, de même que l'éclairage de la salle. Nous avons pu installer notre réserve de costumes dans les abris du collège de Staël, que nous louons à l'État de Genève. Ils sont ainsi conservés et inventoriés dans les meilleures conditions. Les avantages de ces travaux essentiels, pris en charge par un chef technique responsable et créatif, vont certainement porter leurs fruits dès la rentrée.

Passons en revue les 14 spectacles de la saison :

**Les Notes du sous-sol** : 2 représentations hors abonnement dans la salle Gérard-Carrat, en russe (avec un résumé en français distribué à l'entrée) : 268 spectateurs – 134 spectateurs par soir, pour 135 places offertes (270 en tout) : 99,26% de fréquentation. Le spectacle a été introduit par le professeur Jaccard. Une conférence-débat a réuni 80 personnes. La performance de l'acteur russe était très impressionnante, comme l'était la mobilisation de la communauté russe dans la salle.

---

**40 espontaneos (chorégraphie par La Ribot), en collaboration avec La Bâtie Festival de Genève** : 2 représentations devant des salles aux trois quarts pleines. Spectacle expérimental rafraîchissant avec participation bonne enfant des spectateurs. La chorégraphe était très satisfaite du travail de notre équipe technique. Notre collaboration avec La Bâtie, productrice de ce spectacle, s'est une nouvelle fois bien déroulée.

---

**On ne badine pas avec l'amour** : 24 représentations dans la grande salle François-Simon : 7'320 spectateurs – 305 spectateurs par soir, pour 450 places offertes (10'800 en tout) : 67,78% de fréquentation. Il y a eu 24 introductions au spectacle devant une moyenne de 50 personnes, donc au total env. 1'200, 1 conférence-débat (40 personnes) et 2 animations scolaires. Le spectacle remarquablement mis en scène par le jeune Jean Liermier a été très bien accueilli par le public et par la presse. Nous avons commencé à mettre sur pied une tournée, mais avons dû y renoncer, car nous n'arrivions pas à la faire s'autofinancer. Notre règle est, je le rappelle, de ne pas faire de tournées si elles nous obligent à recourir à nos subventions, que nous réservons à la création.

---

**Opération métastases** : 12 représentations hors abonnement dans la salle Gérard-Carrat : 1'146 spectateurs – 95,5 spectateurs par soir, pour 135 places offertes (donc 1'620 en tout) : 70,74% de fréquentation. La production a été mise sur pied rapidement, car nous voulions créer cette pièce politique, qui situe son action sous la présidence de George W. Bush, avant les élections présidentielles américaines. C'est pourquoi nous ne l'avons jouée que 12 fois. Nous

avons la chance d'avoir à Genève un jeune auteur de théâtre politique. Il nous importait de créer sa dernière pièce dans une saison où il côtoyait le maître du théâtre politique d'aujourd'hui, Dario Fo ! Le spectacle a été bien reçu par le public, moyennement par la presse. Il s'agit d'une coproduction avec la compagnie genevoise « Les Associés de l'ombre ». Ce spectacle léger sera repris et présenté en tournée.

---

**N'Dongo revient :** 24 représentations dans la salle Gérard-Carrat : 3'131 spectateurs – 130,46 spectateurs par soir, pour 135 places offertes (donc 3'240 en tout) : 96,64% de fréquentation. Nous avons repris le premier succès de théâtre politique de Dominique Ziegler, espérant que, présenté à Carouge, il trouverait un autre public, notamment notre public d'abonnés. Et nous ne nous sommes pas trompés. À la fin, nous avons même dû refuser du monde. Le spectacle sera repris.

---

**Chansons volent :** 3 représentations dans la grande salle François-Simon : 541 spectateurs – 180,3 spectateurs par soir, pour 450 places offertes (donc 1'350 en tout) : 40,07% de fréquentation. Le public n'a malheureusement pas assisté en nombre à cet événement comme nous le souhaitions et comme il le méritait. Il s'agissait des adieux de Magali Noël à la chanson, la dernière fois où l'on pouvait entendre live « Johnny fais-moi mal » par celle pour qui Boris Vian l'avait écrit ! Il y a eu une ovation debout les trois soirs par un public enthousiaste et bouleversé. Le spectacle a été coproduit par Disques Office de Fribourg.

---

**Le Tartuffe :** 30 représentations en **2002-2003** : 11'123 spectateurs – 370,8 spectateurs par soir, pour 450 places offertes (donc 13'500 en tout) : 82,4% de fréquentation.

Reprise de 12 représentations en **2004-05**, du 16 au 28 novembre 2004 : 4'893 spectateurs - 407,8 spectateurs par soir, pour 450 places offertes (5'400 en tout) : 90,6% de fréquentation. Il y a eu 12 introductions au spectacle devant une moyenne de 40 personnes, donc au total 480. 5 animations scolaires

Au total : *Le Tartuffe* a touché 16'016 spectateurs à Carouge - 381,3 spectateurs par soir lors de 42 représentations. Pour 450 places offertes (18'900 en tout) : 84,7% de fréquentation.

Le spectacle a été présenté en tournée. La partie suisse a été prise en charge par le Théâtre de Carouge – Atelier de Genève, la partie française par le Théâtre national de Bordeaux en Aquitaine.

- 1) au Théâtre Kléber-Méleau du 27 mai au 15 juin 2003 (16 représentations). Env. 4'500 spectateurs.
- 2) en France : au Théâtre national de Bordeaux en Aquitaine, du 5 au 16 octobre 2004 (11 représentations) ; à Villeneuve le 18 octobre 2004 (1 représentation) ; à Périgueux les 20 et 21 octobre 2004 (2 représentations) ; à Arcachon les 4 et 5 novembre 2004 (2 représentations) ; à Suresnes le 9 novembre 2004 (1 représentation).

- 3) en Suisse allemande : à Winterthur le 27 octobre 2004 (1 représentation). Env. 550 spectateurs (75%).
- 4) en Suisse romande : à Yverdon-les-Bains le 11 novembre 2004 (1 représentation), 460 spectateurs (100%) ; à Neuchâtel du 29 au 31 octobre 2004 (4 représentations), 2'084 spectateurs (100%).

*Le Tartuffe* a ainsi été joué 81 fois en tout, touchant env. 30'000 spectateurs.

---

**Mallarmé, ou l'après-midi d'un faune :** 18 représentations dans la salle Gérard-Carrat : 2'260 spectateurs – 125,6 spectateurs par soir, pour 135 places offertes (donc 2'430 en tout) : 93% de fréquentation. Spectacle en général bien reçu par le public et par la presse, qui a été sensible à la célébration des 50 années de théâtre de Richard Vachoux. La comédienne Josette Chanel a été accidentée, le comédien et metteur en scène Richard Vachoux est tombé gravement malade. Tous deux ont dû être remplacés pendant les répétitions. La mise en scène a été achevée par l'assistante du metteur en scène, qui donnait ses instructions à distance.

---

**On se marie ? Oui ? Non ? :** 30 représentations dans la salle Gérard-Carrat : 3'758 spectateurs – 125,3 spectateurs par soir, pour 135 places offertes (donc 4'050 en tout) : 92,79% de fréquentation. L'auteur, Sémione Zlotnikov, était présent à la première. Spectacle en général bien reçu par la presse et par le public. Le voyage russe s'est ainsi poursuivi. Après Petrouchevskaja, le public a pu ainsi découvrir un autre dramaturge important de la fin de l'époque soviétique et de la Perestroïka.

---

**Les Physiciens :** 24 représentations dans la grande salle François-Simon : 7'733 spectateurs – 322,25 spectateurs par soir, pour 450 places offertes (donc 10'800 en tout) : 71,6% de fréquentation. Il y a eu 24 introductions devant une moyenne de 90 personnes ; donc au total 2'160 personnes ; 1 conférence-débat (le 17.2.05) : avec 80 personnes ; et 12 représentations de *Dürrenmatt face à face* devant une moyenne de 90 personnes ; donc au total 1'080 personnes). Ce spectacle d'une demi-heure dans le bar a été très apprécié. Il y a eu 5 animations scolaires et 1 exposition « *Point de vue* » : *photos de théâtre de Marc Vanappelghem* avec 1 débat (le 15.2.05).

Le spectacle en général a été bien reçu du public et de la presse. C'était le plus grand succès public de la saison. Bonne collaboration avec trois acteurs figurants et 6 enfants jouant en alternance.

2 représentations ont été données en tournée au Théâtre du Passage de Neuchâtel, les 22 et 23 février 2005. Elles ont affiché complet, réunissant 1000 spectateurs. 1 représentation de *Dürrenmatt face à face* a été présentée le deuxième soir à 120 personnes.

---

**Copenhague** : 24 représentations en **2003-04** : 5'190 spectateurs – 216,25 spectateurs par soir, pour 450 places offertes (donc 10'800 en tout) : 48,1% de fréquentation. Il y a eu 24 introductions et 3 conférences-débats devant une moyenne de 80 personnes.

Le spectacle a été repris pour 6 représentations en **2004-05** : 1'152 spectateurs – 192 spectateurs par soir, pour 450 places offertes (donc 2'700 en tout) : 42,7% de fréquentation. Impressionnante performance des trois acteurs, qui jouaient leurs partitions difficiles une fois par semaine, en alternance avec leurs rôles principaux dans les *Physiciens*. Nous n'avons pas atteint le nombre de spectateurs désirés. Nous n'avons pas pu entrer en contact, comme nous l'aurions désiré, avec les professeurs de physique, de mathématiques ou de biologie. Il n'y a donc pas eu de groupes d'élèves. Nous avons constaté que le public et la presse n'avaient pas l'habitude ni des reprises ni du théâtre de répertoire. Il y a eu 6 introductions au spectacle devant une moyenne de 80 personnes), 1 conférence-débat (le 11.2.05) avec 60 personnes et 2 animations scolaires.

Au total donc : 30 représentations : 6'342 spectateurs – 211,5 spectateurs par soir, pour 450 places offertes (13'500 en tout) : 47% de fréquentation.

---

**La Peau de chagrin** : 18 représentations dans la grande salle François-Simon : 5'478 spectateurs. 304,3 spectateurs par soir, pour 450 places offertes (8'100 en tout) : 67,63% de fréquentation. Spectacle de très belle tenue généralement apprécié du public et de la presse. En définitive, plus un succès d'estime qu'un succès de fréquentation. Il s'agissait d'une coproduction avec le Théâtre national de Bordeaux en Aquitaine. Il y a eu 18 introductions au spectacle devant une moyenne de 90 personnes et 4 animations scolaires.

---

**Mort accidentelle d'un anarchiste** : 24 représentations dans la grande salle François-Simon : 5'717 spectateurs – 238,2 spectateurs par soir, pour 450 places offertes (10'800 en tout) : 52,94%. Bien reçu par le public et par la presse, qui est malheureusement parue tardivement. Nous espérons une plus forte fréquentation. Les écoles genevoises ne se sont malheureusement pas intéressées à ce spectacle qui aurait, j'en suis sûr, touché et concerné les élèves ou étudiants. Il y a eu 24 introductions au spectacle devant une moyenne de 75 personnes, et 9 représentations **d'Outrages d'Yves Laplace** devant une moyenne de 80 personnes. Ce petit spectacle gratuit, original et très apprécié a été coproduit avec « FOR compagnie Hervé Loichemol ».

---

**La Dette** : 6 représentations dans la salle Gérard-Carrat : 752 spectateurs – 125.3 spectateurs par soir, pour 135 places offertes (810 en tout) : 92.84% de fréquentation. Bien reçu par le public et par la presse. À la fin, nous avons refusé du monde. Ce spectacle pourrait être repris avec succès. Il s'agissait d'une coproduction avec le Théâtre 14 / Jean-Marie Serreau de Paris (où le spectacle a été joué 50 fois) et Disques Office (Fribourg).

---

Le Théâtre de Carouge propose résolument une démarche qui n'hésite pas à aller à l'encontre de certains mouvements à la mode, qu'il ne s'agit pas de critiquer ici, mais de relativiser. Nous ne faisons pas de « performances », nous ne voulons pas succomber aux nécessités événementielles que produisent certains festivals et une partie de la presse. Notre théâtre veut pratiquer une culture du théâtre au jour le jour, qui accompagne la vie quotidienne de son public, dans une démarche à moyen terme qui tente de construire une connivence en dialoguant avec le public, c'est-à-dire en s'adressant à lui, en lui racontant des histoires, en le considérant comme un partenaire créatif. Nous mettons en discussion ce que nous produisons, qu'il s'agisse des textes classiques revisités et relus ou des textes nouveaux. Il nous tient à cœur de faire un théâtre en contact avec la réalité d'aujourd'hui, et aussi un théâtre qui visite nos mythes et archétypes, un théâtre qui cultive la mémoire (tellement en danger aujourd'hui), un théâtre qui joue avec les idées, les pensées, un théâtre enfin qui soit théâtral, surprenant, divertissant, drôle et chargé d'émotion.

François Rochaix  
septembre 2005